



Liste des délibérations du conseil municipal du 18 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 18 juin à 18h30, le conseil municipal de la commune de Pont-l'Abbé-d'Arnoult, régulièrement convoqué le 14 juin 2024, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, salle du conseil municipal, 26 place du Général de Gaulle à Pont-l'Abbé-d'Arnoult, sous la présidence d'Alexandre SCHNEIDER, Maire.

Étaient présents : Mesdames, Messieurs : SCHNEIDER Alexandre, DOUET Jean-François, MOURET Sylvie, BRISSON Hervé, BRUN Françoise, LEROUGE Michel, TRIPOTEAUD Dominique, NOUVEAU Maria-José, BON Jean-François, CLERBOUT Micheline, COMBAUD Benoit, VAN VLAMERTYNGHE Alain (jusqu'à 19h15),

Étaient absents excusés ayant donné pouvoir :

M. AUBRY Jérôme, pouvoir donné à M. TRIPOTEAUD Dominique
Mme LHERMENIER Sandrine, pouvoir donné à M. BRISSON Hervé
Mme RENAUDIN Stéphanie, pouvoir donné à Mme CLERBOUT Micheline
M. STAUDER Jean-Denis, pouvoir donné à Mme NOUVEAU Maria-José
Mme PARROT Claire, pouvoir donné à M. SCHNEIDER Alexandre
M. VAN VLAMERTYNGHE Alain, pouvoir donné à M. LEROUGE Michel (à partir de 19h15)
Mme MATHIEU Nelly, pouvoir donné à Mme MOURET Sylvie

Étaient absents excusés :

Étaient absents : M. NEVES Jaime,

Secrétaire de séance : Mme NOUVEAU Maria-José

Nombre de membres :

Règles de quorum : 1/2 des membres, soit 10 présents

En exercice : 19

Présents : 12 (jusqu'à 19h15) / 11 (à partir de 19h15)

Votants : 18

Pouvoirs : 6 (jusqu'à 19h15) / 7 (à partir de 19h15)

Date d'affichage de la convocation : 14 juin 2024

Liste des délibérations approuvées :

- A0 – Approbation du procès-verbal du 11 avril 2024 – *Approuvé à l'unanimité*
- A1 – Projet « Parc éolien des Rouches » sur les communes de Balanzac et Sainte Gemme – Avis du conseil municipal – *Avis défavorable à la majorité (10 défavorables / 8 favorables)*
- A2 – CDG 17 - Affiliation volontaire du Syndicat mixte pour le SCoT La Rochelle Aunis – Avis du Conseil municipal – *Avis favorable à l'unanimité*
- A3 – SDEER – Modification des statuts – Avis du conseil municipal – *Avis favorable à l'unanimité*
- A4 – Aménagement de l'avenue Liotard – RD n° 118 – Convention « études » avec le Département – *Approuvé à l'unanimité*
- D5 – Taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE) – Actualité et Actualisation des tarifs applicables en 2025 – *Refus d'instituer la TLPE à l'unanimité*
- D6 – Budget commune - Décision modificative n°1 – *Approuvé à l'unanimité*
- D7 – Budget camping - Décision modificative n°1 – *Approuvé à l'unanimité*
- D8 – Délégations de fonction du conseil municipal au Maire - Modification - – *Approuvé à l'unanimité*